

CANNABIS SCHIZOPHRÉNIE BAD TRIP

Par Profil supprimé Postée le 03/01/2013 20:54

Je suis la mère d un garçon de 24 ans grand consommateur de cannabis qui a été hospitalisé d'office 1 mois suite à des hallucinations un bad trip ou une crise de schizophrénie depuis il est revenu au domicile familial .il continue sa consommation de cannabis sa vie se réduit à sa chambre il ne sort jamais de la maison reste couché presque toute la journée à jouer à des jeux vidéos et à fumer ses joints presque en continue (environ 60 euros par semaine c est un minimum) quand il a sa dose il est serein agréable mais des qu'il est en manque il devient désagréable agressif verbalement .c'est moi qui paie et si je refuse il menace de tout casser dans la maison alors je cède ... J ai consulté des psychiatres mon médecin ... Lui refuse toute aide et ne se sortira pas pour consulter on en est arrivé à chercher des infirmiers psy au black qui se déplaceraient à domicile pour avoir un premier contact et l amener peut être à accepter une aide il discute facilement avec moi et regrette que son passage a l hôpital psy Qu il avait pris comme une expérience fut un échec il attendait une aide mais seule la crise a été géré Existe il des centres d aide aux personnes dépendantes qui se déplacent à domicile on habite en Moselle merci pour votre réponse

Mise en ligne le 08/01/2013

Bonjour,

Nous comprenons votre difficulté, celle de votre fils et entendons votre appel à l'aide. Votre fils semble, effectivement, avoir fait un Bad trip (ou intoxication aigue) en raison de sa consommation de cannabis. Cette consommation a peut-être révélé et amplifié une pathologie préexistante. Autant les effets apaisants du cannabis sont réels, autant il est fortement déconseillé aux personnes présentant un trouble psychique de l'utiliser. En effet, la molécule du cannabis, le Delta-9THC, a été identifiée comme étant un élément amplificateur de la schizophrénie.

Même si votre fils trouve du calme et de l'apaisement en consommant le cannabis, ça n'est pas une solution aidante pour lui. Ceci a, certes, le mérite de calmer la situation mais c'est un répit relatif et limité dans le temps. Si les effets de sa consommation se dissipent, le manque généré en lui ressurgit pour reproduire, de nouveau, la situation de crise.

Dés lors que votre fils a été diagnostiqué schizophrène, ce dont il a besoin c'est d'être stabilisé dans sa pathologie en bénéficiant d'un traitement approprié de sa schizophrénie. Pour que cette démarche s'avère efficace cela suppose qu'il y adhère volontairement. Votre fils, dans ses moments de lucidité, vous fait part de ses regrets. Cela démontre qu'il a des moments où il s'affranchit de sa maladie et que c'est peut-être une opportunité pour essayer de le faire comprendre de la nécessité pour lui de ne pas continuer dans la voie qu'il a empruntée.

A notre connaissance les intervenants en centre de toxicomanie ne se déplacent pas à domicile. C'est plutôt aux usagers(ou leur entourage) qui s'y rendent pour être pris en charge. C'est dans cette logique que nous vous suggérons de solliciter l'aide de ces mêmes professionnels pour que vous-même puissiez aider votre fils. Vous serez prise en charge dans le cadre du soutien familial, c'est-à-dire, un soutien à l'adresse de l'entourage. Vous pouvez vous rendre à notre site à ce lien:<http://www.drogues-info-service.fr/?-Adresses-utiles>

-

Vous pouvez, aussi, nous contacter au 0800 23 13 1 3 (Ligne de Drogues Info Service, gratuit et anonyme depuis un poste fixe, tous les jours entre 8h00 et 2h00 du matin) pour reprendre le sujet avec nos écoutants et être réorientée si nécessaire.

Cordialement.
